3559

Gouvernement du Sénégal

Programme des Nations Unies
Pour le développement (PNUD)

PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
SEN/97/003

Sous- Programme 1 :
Amélioration des revenus des populations et création d'emplois

PELCP/SP1/M 000128 /2000

Dakar, le 11 AVR. 2000

MEMORANDUM INTERNE

De : Monsieur Ousmane SANE
Expert Conseil Sous-Programme 1

Monsieur Amadou DIENG
Coordonnateur

Programme National de Lutte Contre la Pauvreté
Sous-Programme 1
SEN 97/003

A : Monsieur Ibrahima BA
Coordonnateur des Sous-Programmes

Objet : Rapport de mission Tamba

Monsieur,
Nous vous transmettons ci-joint le Rapport établi par Monsieur Cheikhou Oumar FAYE VNU à l'antenne de Tamba concernant la mission qu'il a effectuée du 25 au 26 Janvier 2000 à Bakel et pour laquelle une régularisation des perdiems a été demandée.

Nous vous en souhaitons une bonne réception.

Gouvernement du Sénégal

Programme des Nations Unies
pour le Développement (PNUD)

PROGRAMME ELARGIE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
SEN/97/OO3

SOUS PROGRAMME 1
AMELIORATION DES REVENUS DES POPULATIONS ET CREATION D'EMPLOIS

RAPPORT DE MISSION

BAKEL 25/ 26 JANVIER 2000

Mission de préparation du séminaire de concertation à Bakel

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'activités, une mission de l'antenne du SP1 à Tambacounda s'est rendue à Bakel le mardi 25 / 01/2000 .

Objectifs de la mission :

- Informer le préfet de la tenue du séminaire de concertation entre le SP1 et les divers acteurs du développement local à BAKEL prévu les 28et 29 / 1/ 2000 ;
- Identifier les participants potentiels et échanger sur les aspects de l'organisation matériel.

Déroulement de la mission :

Au cours de la mission nous avons d'une part rencontré le préfet ainsi que son adjoint et d'autre part des responsables de structures techniques.

RENCONTRE AVEC LE PREFET ET SON ADJOINT

Elle nous a permis d'informer le préfet de l'objet de notre mission qui rentre dans le cadre de la préparation du séminaire de concertation entre le SP1 et les divers acteurs du developpement local de BAKEL ; ensuite nous avons évoqué les difficultés de communication entre l'expert et le préfet qui expliquent le retard apporté à la transmission de l'information sur la tenue du séminaire.
Prenant la parole, le préfet s'inquiètera du fait que nous ayons attendu le dernier moment pour l'informer d'un séminaire qui doit se tenir dans deux jours et qui devra certainement enregistrer la participation de personnes provenant des arrondissements ;
Ensuite il s'étonnera des difficultés de communications évoquées, d'autant qu'aucune perturbation du réseau téléphonique n'a été signalé au niveau de Bakel.
C'est ainsi que, pour apaiser ses inquiétudes, nous lui avons suggèré d'entrer en contact téléphonique avec l'expert du SP1.
Ce contact lui a permis, en l'absence de l'expert parti en réunion, d'avoir confirmation des tentatives d'appels par la secrétaire et même du numéro demandé.
C est en ce moment qu'il se rendra compte qu'il y avait erreur sur le numéro.
A la suite de cela , il nous demandera de poursuivre les discussions avec son adjoint ;
Avec ce dernier , nous avons discuté de la répartition des trente participants entre les divers acteurs du développement local ,pour retenir en définitive que 10 participants (soit 1 /3) proviennent des structures techniques (services d'appui étatiques, projets, ONG...) et 20 participants (soit 2 /3) proviennent du mouvement associatif.
Pour ce qui est de la salle , l'adjoint au préfet nous rassurera de la disponibilité de la salle de réunion de la préfecture et de celle de la maison des jeunes qui sont toutes des cadres adéquats pour abriter les travaux du séminaire ;
Pour la détermination du nombre de participants provenant hors de la commune ; il fallait encore attendre l'après-midi pour entrer en contact avec l'expert du SP1 ;
Profitant de cette pause nous avons fait un tour auprès de certaines structures techniques.

RENCONTRE AVEC LES RESPONSABLES DES STRUCTURES TECHNIQUES

A ce niveau nous nous sommes rendus successivement au centre d'échange et de formation professionnelle, à l'hortibak, aux services départementaux du développement communautaire et du développement à la base.

Pour chaque structure nous avons rencontré le responsable pour d'une part, l'informer de la tenue du séminaire de concertation et de ses objectifs et d'autre part, lui demander de se rapprocher de l'adjoint au préfet pour de plus amples informations sur le lieu choisit pour abriter le séminaire.

Dans l'après midi nous avons repris contact avec l'adjoint au préfet pour entrer en communication avec l'expert du SP1, qui nous annoncera le report du séminaire à une date ultérieure et en même temps promettra d'envoyer par fax une copie du programme et budget du séminaire au préfet pour assurer une bonne information.

Aussi, nous avons demandé à l'adjoint au préfet de tenir informer les responsables de structures que nous avons déjà rencontré des changements apportés et de bien vouloir nous aider à faire de sorte que tous les invités puissent être informé à temps pour assurer une bonne participation.

CHEIKHOU OUMAR FAYE

VNU/ ANTENNE DE TAMBA